

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi



Ministère de l'Élevage et des Productions animales

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYTEME
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
SPECIALISTE DES CHAINES DE VALEUR ANIMALES**

Novembre 2023

I. Contexte et justification du programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) approuvé par les Administrateurs de la Banque mondiale le 18 novembre 2021 est mis en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique multiphase. Les phases I et II comprennent le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Tchad, le Ghana et la Sierra Leone ainsi que les trois organisations régionales que sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole (CORAF) et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) du Comité permanent interétatique de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).

La phase III du FSRP concerne le Sénégal. Il est prévu sur une durée de 6 ans et pour un financement d'environ 200 millions de dollars US. Le FSRP Sénégal est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire (MAERSA) et le Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA).

L'Objectif de Développement du Programme FSRP, tant au niveau régional que national, est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays bénéficiaires.

L'approche régionale vise à tirer parti des économies d'échelle, des effets d'entraînement, des synergies et complémentarités entre les pays de la région CEDEAO afin de mieux faire face aux défis et facteurs d'insécurité alimentaire de nature transfrontalière.

Le programme comporte trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
 - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
 - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
 - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole
 - SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3. Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
 - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
 - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

Les composantes 4 et 5 correspondent respectivement au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM et à la gestion du projet.

Au niveau régional, la CEDEAO assure le suivi et la coordination de la mise en œuvre du programme.

Au Sénégal, les activités soutenues par le FSRP relèvent des mandats du MAERSA et du MEPA. La nécessité d'une responsabilité claire et d'une gestion directe des activités respectives par les deux ministères a justifié le choix d'établir deux Unités de Gestion du Projet (UGP). Les UGP seront rattachées au Secrétariat général respectif du MAERSA et du MEPA. Chaque UGP sera dirigée par un Coordonnateur et dotée d'équipes techniques, de sauvegarde environnementale et sociale et fiduciaire.

Pour la gestion financière, le programme sera mis en œuvre par les deux UGP, chacune avec son propre compte désigné. La responsabilité globale de la gestion financière sera confiée à l'UGP du MAERSA. En conséquent, le programme disposera d'un Responsable administratif et financier unique placé au niveau de l'UGP MAERSA. Pour le MEPA, un chef comptable sera recruté.

Dans le cadre de la composante 3.2 le programme soutiendra quatre (4) chaînes de valeur : céréales sèches, horticulture, viande et lait. A cet effet, le FSRP Sénégal mettra en œuvre un système de financement à coût partage (Matching Grant) au bénéfice des acteurs de ces chaînes de valeur.

En vue du démarrage prochain du programme, le MEPA recrute son Spécialiste des chaînes de valeur.

II. Objectifs et étendue de la mission du Spécialiste des chaînes de valeur animales

Placé sous l'autorité hiérarchique du Coordonnateur de l'UGP du MEPA, le spécialiste des chaînes de valeur est chargé des tâches suivantes :

- Actualiser la cartographie des acteurs (directs et indirects) des chaînes de valeur viande et bétail ;
- Définir une approche claire qui soutient et facilite le développement des chaînes de valeur viande et lait dans le cadre du programme ;
- Analyser les contraintes et les opportunités liées aux chaînes de valeur viande et lait, en mettant l'accent sur les services d'appui, les politiques commerciales, les institutions et organisations de marchés, les systèmes de gestion des risques et l'engagement du secteur privé ;
- Concevoir et mettre en œuvre un plan de suivi et d'évaluation qui assure le suivi continu des performances dans des chaînes de valeur identifiées et qui permet une adaptation ou des ajustements en cas de nécessité ;
- Soutenir les liens entre les entreprises présentes dans les chaînes de valeur viande et lait et veiller à ce que ces entreprises, y compris les entreprises dirigées par des femmes, aient accès aux technologies, notamment celles s'inscrivant dans la transition agroécologique, aux connaissances et aux informations nécessaires pour répondre aux normes de qualité et sanitaires;
- Soutenir l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour les chaînes de valeur viande et lait afin de renforcer le commerce national et régional ;
- Soutenir le renforcement des capacités des entreprises en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les normes et la gestion de la qualité ;
- Faciliter les dialogues public-privé sur les politiques et les réglementations et leur mise en œuvre aux niveaux régional et mondial ;
- Soutenir l'alignement des politiques nationales sur les politiques régionales en faveur du développement des chaînes de valeur viande et lait ;
- Elaborer et transmettre, dans les délais les rapports périodiques concernant les chaînes de valeur suivies.

Outres toutes autres tâches que le Coordonnateur de l'UGP du MEPA pourrait lui confier dans la limite de sa compétence, elle/il est responsable des activités contribuant au développement des chaînes de valeur non énumérées dans ces TDR.

III. Profil et expérience requise

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en économie, agroéconomie, vétérinaire, zootechnie, agronomie ou équivalent ;
- Avec une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans dans le domaine de développement des chaînes de valeur ;
- Posséder une expérience dans la réalisation d'au moins deux études sur les chaînes de valeur animales ;

- Avoir une expérience dans la gestion et analyse de données, notamment de la conception d'outils de collecte, de base de données et de contrôle de qualité des données ;
- Avoir des connaissances pertinentes de l'élevage au Sénégal et des politiques et programmes en cours ;
- Avoir des connaissances en genre et en subventions de contrepartie aux producteurs serait un atout ;
- Bonne maîtrise du français et aptitude rédactionnelle.

IV. Durée de la mission et lieu d'affectation

Le poste est basé à Dakar avec des déplacements ponctuels dans les zones d'intervention du programme.

La durée totale de la mission couvre la période de mise en œuvre du FSRP Sénégal (6 ans). Des contrats de deux ans renouvelables sont proposés avec une évaluation annuelle des performances.

V. Composition du dossier de candidature

- Une demande manuscrite et une lettre de motivation 2 pages au maximum signées adressées au Président du Comité de sélection du personnel du FRSP Sénégal ;
- Un curriculum vitae détaillé et certifié sincère signé par le candidat ;
- Les certificats et attestations de travail ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Un acte de naissance ou jugement supplétif ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Les adresses et contacts téléphoniques et électroniques de trois (3) personnes de référence.

NB: Le MEPA se réserve le droit de vérifier la véracité des informations fournies par les candidats.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au Secrétariat général du MEPA sis aux sphères ministérielles Ousmane Tanor Dieng, Building C, 6eme étage Diamniadio ou par courriel à l'adresse électronique : xxxxxxxx

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien.